

Adjudications immobilières

7233090201 - VJ

Me Robert DUPAQUIER
Cao, Tout Droit, Société d'avocats
9, rue de la Roche, 95300 Pontoise, tél : 01 30 73 99 77

VENTE PAR ADJUDICATION

Au Tribunal judiciaire de Pontoise (Val d'Oise), 3, rue Victor-Hugo.

Mardi 20 octobre 2020 à 14 h 00

Deux maisons dont l'une en cours de construction, 33, rue des Ecoles à MÉRUEL (95), cadastrée section AE n° 426 pour 3 a 90 ca et AE n° 487 pour 5 a 95 ca.
A la requête de M. Jean-Luc OSOUF-BARBOT, né le 21 décembre 1945 à VILLEDIEU-LES-POELES (50), de nationalité française, restaurateur, demeurant 19, place du Marché Saint-Honoré, 75001 Paris.

MISE A PRIX : 50 000 euros

Consignations pour enchérir : 5 000 euros et 12 000 euros par chèques de banque à l'ordre de la CARPA ; se munir d'une pièce d'état civil ; le ministère d'avocat est obligatoire.

Visite le 12 octobre de 14 h 00 à 15 h 00.

Consultation du cahier des charges ; au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Pontoise, 3, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise, et au cabinet de Me Robert DUPAQUIER, 9, rue de la Roche, 95300 Pontoise.

Renseignements : auprès de Me Robert Dupaquier, 9, rue de la Roche, 95300 Pontoise, tél : 01 30 32 48 98, adjudication@cap-tout-droit.fr

7233244901 - VJ

Cette annonce aurait dû paraître au complet le 9 septembre 2020

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le mardi 13 octobre 2020 à 14 h 00

Au Tribunal judiciaire de Pontoise, Cité Judiciaire, 3, rue Victor-Hugo
UN APPARTEMENT à EZANVILLE (95)
18, rue de la Ferme

de 52,27 m2, Bâtiment A, au 2ème étage, de 3 pièces principales (lot 5), UN PARKING n° 18 (lot 18) et UN PARKING n° 19 (lot 19) - LIBRES.

Mise à prix : 15 000 euros (autres les charges)

Consignation pour enchérir : 3 000 euros et 13 000 euros (chèques de banque à l'ordre de la CARPA).

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Pontoise où il a été déposé, à Maître Paul BUISSON, SELARL PAUL BUISSON, BUISSON & ASSOCIÉS, Avocat à Pontoise (95), 29, rue Pierre-Butin, 95300 Pontoise.
- Sur le site internet de la ville de Montmorency, à l'adresse suivante : https://www.ville-montmorency.fr

Visite sur place le vendredi 2 octobre 2020 de 14 h 00 à 14 h 45.

7233300901 - VJ

Maître Bruno ADANI, membre de la SELARL ADANI

Avocat au Barreau du Val-d'Oise
demeurant 13, rue Théodule Villeret - 95130 LE PLESSIS-BOUCHARD
Tél. 01 34 44 20 40

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 20 octobre 2020 à 14 h 00

Au Tribunal judiciaire de Pontoise, Cité Judiciaire, 3, rue Victor-Hugo, salle des audiences.

En un lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

- Dans un ENSEMBLE IMMOBILIER sis à ERAGNY-SUR-OISE (95) dénommé "Les Aquarilles", 5, rue des Rayes Brunès
- Lot n° 27 : au troisième étage, porte de gauche en sortant de l'escalier, un appartement de type F4, comprenant selon procès-verbal de constat dressé le 17 octobre 2019 par Maître Samuel CRAPOUILLET, huissier de justice associé au Plessis-Bouchard (95) : une entrée avec placard de rangement, une pièce principale (séjour), trois chambres, une cuisine, un dégagement, un débarras, une salle de bains, un w.c., une loggia/balcon.
- Superficie (Lot Carrez) : 78,41 m².
- Et les 6047/100000es des parties communes générales.
- Lot n° 209 : dans le bâtiment "garage", au premier sous-sol, un emplacement de garage privatif portant le numéro 209.
- Et les 21/100 000es des parties communes générales.
- Les lieux sont occupés.
- Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des copropriétaires de la résidence LES AQUARILLES site 1 à 8, rue des Rayes Brunès, 1 à 4 et 6, rue des Rayes Ocres, 95610 Eragny-sur-Oise, représenté par son syndic en exercice, la société PROGESTION, SAS au capital de 8 000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 439 084 783, dont le siège social est sis 31, place du Petit Martroy, 95300 Pontoise, elle-même agissant en la personne de ses représentants, légalement domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Bruno ADANI, membre de la SELARL ADANI, avocat au Barreau du Val-d'Oise.
Mise à prix : 60 000 euros (soixante mille euros)
Outre les charges de l'enchère

Consignations pour enchérir : 6 000 euros par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau du Val-d'Oise et 13 000 euros par chèque de banque à l'ordre de la CARPA.
Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de Pontoise.
Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

- Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Pontoise où il a été déposé sous la référence greffe : 19/00247 ;

- A Maître Bruno ADANI, membre de la SELARL ADANI, avocat, demeurant 13, rue Théodule Villeret, 95130 Le Plessis-Bouchard. Tél. 01 34 44 20 40.

Sur les lieux pour visiter le mardi 6 octobre 2020 de 14 h 00 à 15 h 00 (Port du masque obligatoire).
Fait et rédigé au Plessis-Bouchard (95), le 4 septembre 2020
Signé : Maître Bruno ADANI.

7233107401 - VJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le mardi 20 octobre 2020 à 14 h 00

Au Tribunal judiciaire de Pontoise, Cité Judiciaire, 3, rue Victor-Hugo
UNE MAISON sise à ARGENTEUIL (95)
44, rue Baratrier

Cadastrée section BT n° 82 pour 01 are 81 centiares, divisée en : un appartement en duplex de 4 pièces principales, de 60,11 m2, un appartement en rez-de-jardin de 3 pièces principales, de 48,87 m2, une cour - Occupée (locataires).

MISE A PRIX : 90 000 euros (autres les charges)

Consignations pour enchérir : 9 000 euros et 13 000 euros (chèques de banque à l'ordre de la CARPA).

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Pontoise où il a été déposé, à Maître Paul BUISSON, SELARL PAUL BUISSON & ASSOCIÉS, Avocat à Pontoise (95), 29, rue Pierre-Butin, www.buisson-immobilier.fr - Tél. : 01 34 20 15 64.

Visite sur place le vendredi 9 octobre 2020 de 14 h 00 à 14 h 45.

Avis administratifs

7233289201 - AA

Commune de MONTMORENCY

Mise à l'enquête publique du dossier de révision du règlement local de publicité

1ER AVIS

Par l'arrêté Urba 2020-171 en date du 10 septembre 2020.

Le maire de Montmorency a prescrit l'ouverture de l'enquête publique pour la révision du Règlement Local de Publicité de la commune de Montmorency.

A cet effet, a été désigné par M. le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, Mme Florence Short, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Montmorency, à l'accueil de l'Hôtel de Ville, 2, avenue Foch, du 5 octobre 2020 au 5 novembre 2020 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture (le lundi de 14 h 00 à 17 h 00, du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00).

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- sur le site internet de la ville de Montmorency (http://www.ville-montmorency.fr) ;
- sur un poste informatique spécialement dédié à cet effet à la mairie de Montmorency (2, avenue Foch) aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (hors jours fériés).

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête. Il pourra également adresser ses observations et propositions écrites à la commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête :

- par voie postale à la mairie, à l'adresse suivante : Mme la commissaire enquêteur, mairie de Montmorency, Hôtel de ville, 2, avenue Foch, 95160 Montmorency.

- par courrier électronique à l'adresse suivante : RLPE@ville-montmorency.fr
Les observations et propositions du public transmises par voie postale et par courrier électronique, ainsi que les observations écrites reçues par la commissaire enquêteur lors des permanences, seront consultables pendant toute la durée de l'enquête en mairie et sur le site internet de la ville de Montmorency, à l'adresse suivante :

http://www.ville-montmorency.fr

La commissaire enquêteur sera présente à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 5 octobre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le samedi 10 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le jeudi 5 novembre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00.

Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration du délai d'enquête et seront tenus à la disposition du public à la mairie (services techniques, 1, avenue Rey de Foresta, 95160 Montmorency) et sur le site internet de la ville de Montmorency pendant 1 an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Maxime THORY,
Maire de Montmorency.

Vie de sociétés

7233091301 - VS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 31 août 2020, enregistré au Service départemental de l'enregistrement d'Erment, le 4 septembre 2020, dossier 2020 00014768, référence 9504P61 2020 A 04179.

La société BODRUM, SARL au capital de 2 000 euros dont le siège social est 212, rue de Paris, 95150 Taverny, 801 575 747 RCS Pontoise.

A vendu la société JAN-HAVIN, SARL au capital de 2 000 euros dont le siège social est 212, rue de Paris, 95150 Taverny, 885 265 892 RCS Pontoise.

Un fonds de commerce de Restauration rapide sis et exploité au 212, rue de Paris, 95150 Taverny.
La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 70 000 euros.

La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 31 août 2020.

Les oppositions seront, s'il y a lieu, seules reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, au siège social de l'acquéreur 212, rue de Paris, 95150 Taverny, pour la validité et chez Me François TIZON, 173, rue du Général de Gaulle, 95320 Saint-Lau-la-Forêt, pour la correspondance.

7233477401 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P du 17 août 2020, il a été constitué la SASU suivante:
Dénomination : ANTOINE AZOULAY IMMOBILIER ET PLACEMENTS.

Siège : AAP.
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 2, rue du Picolo, 95210 Saint-Gratien.

Objet : conseil en investissements financiers.
Président : AZOULAY Antoine demeurant 2, rue du Picolo, 95210 Saint-Gratien.

Durée : 99 ans.
La société sera immatriculée au RCS de Pontoise.

7233427401 - VS

O&M-Movianto France Holdings

Société par actions simplifiée
Au capital de 39 082 386 euros
Siège : 4, avenue du 21ème Siècle
ZAC des Tulipes Sud
95000 GONESSE
753 422 575 RCS Pontoise

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée unique en date du 10 septembre 2020, il a été constaté la fin de mandat de M. Kamaljit Singh Hunjan en qualité de membre du Comité de Direction de la société.

Mention sera faite au RCS de Pontoise.

7233477501 - VS

AMERICAN STEAKHOUSE GONESSE

EURL

Au capital de 10 000 euros
Siège social : Avenue du 21ème Siècle
95500 GONESSE
833 345 317 RCS Pontoise

GÉRANCE

Le 10 septembre 2020, l'associé unique a décidé de nommer gérant, M. Arman GECER, 75, rue de Paris, Villa Saint-Ville, 95500 Gonesse en remplacement de M. Alex GECER.

Mention au RCS de Pontoise.

7233486401 - VS



CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 août 2020, de la SCING en liquidation, au capital de 1 000 euros, domiciliée 25, rue des Acacias, 95660 Champagne-sur-Oise, immatriculée au RCS de Pontoise sous le n° 453 565 186, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2019.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Pontoise.

Mention sera faite au RCS : Pontoise. Pour avis.

7233424301 - VS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 31 août 2020, enregistré au Service départemental de l'enregistrement ERMONT le 3 septembre 2020, dossier 2020 00014629, référence 9504P61 2020 A 04148,

M. Laurent SAK, demeurant à Sarcelles (95200), 21 C, rue du Commandant Louis Bouchet, 534 877 162 RCS Pontoise, ont vendu à la société "ELO", SNC au capital de 1 000 euros, ayant son siège social à Mary-sur-Oise (95540), 11, avenue Marcel Perrin, 887 881 290 RCS Pontoise.

Le fonds de commerce de Brasserie bar jeux de la Française des Jeux auquel est attachée la gerance d'un débit de tabac, connu sous l'enseigne "LE BISTROT DU CHATEAU", sis à Mary-sur-Oise (95540), 11, avenue Marcel Perrin, pour lequel M. Laurent SAK est immatriculé au RCS de Pontoise sous le numéro 534 877 162, moyennant le prix principal de 550 000 euros.

La prise de jouissance du fonds a été fixée au 31 août 2020.
Pour la réception des oppositions, dans les 10 jours de la dernière en date des publications et pour la correspondance domiciliaire, au cabinet secondaire de Maître Catherine FUECH-FABRE, avocat, à Montigny (95360), 273 ter, rue d'Epinay.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : HOGEPAR.
Forme : SARL.
Capital social : 150 000 euros.
Siège social : 1, rue Eric de Martimprey, 95300 Pontoise.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2020, les associés ont décidé, à compter du 31 août 2020, de transférer le siège social à 180, avenue de Louisiane, 06210 Mandelieu.

Radiation du RCS de SCP HEQUET-PRETAT Tribunal de commerce-Palais de Justice et immatriculation au RCS de TC de Cannes.